

	CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2022	
	DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2022-19	
	Nature de l'acte : 7.10 - Actes financiers divers	Conseillers municipaux En exercice : 10 Présents : 08 Votants : 10

Le 27/04/2022 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 19/04/2022, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

Présents : CAMPION Yves, COURTOIS Pascal, DROMARD Jean-Marie, FOUCHER Sandrine, MAIRE Lucien, MATHIEU-ZAKI Maryline, PANSARD Frédéric, PONCET Sandrine, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de dix membres.

Procuration(s) : FISCHER Julie (procuration à PANSARD Frédéric), MATHIEU Christophe (procuration à COURTOIS Pascal)

Absent(s) représentés : FISCHER Julie, MATHIEU Christophe

Secrétaire de séance : CAMPION Yves

02 – REGLEMENT AFFOUAGE BOIS

Tarifs et conditions attribution affouage et bois livré

Monsieur Pascal COURTOIS, Maire, informe les membres du Conseil Municipal qu'il existe un règlement d'affouage bois qui n'a pas été modifié depuis le 26 novembre 2014. Il propose au Conseil un nouveau règlement d'affouage bois.

Après lecture du nouveau règlement d'affouage annexé à la délibération,

Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE :

- La reconduction d'un règlement d'affouage bois sur la commune de Belleydoux
- D'approuver le règlement proposé par Monsieur le Maire

Les signatures suivent au registre



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Pascal Courtois".

Pascal COURTOIS

Nomenclature télétransmission :

7.10 - Actes financiers divers

Mesures de publicité :

Télétransmis le 29/04/2022

Affichée le 02/05/2022

Certifiée exécutoire le 02/05/2022

Le Maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Pascal Courtois".

Pascal COURTOIS

Acte à classer

DEL2022-19

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-04-29T17-52-50.00 (MI237215778)

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20220427-DEL2022-19-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : REGLEMENT AFFOUAGE BOIS - TARIFS ET CONDITIONS DE DISTRIBUTION AFFOUAGE ET BOIS LIVRE

Date de décision : 27/04/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. DiversActe : [PJ-DEL 2022-19 - nouveau règlement affouage bois.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[DEL 2022-19 - règlement affouage bois.PDF](#) Type PJ : 99_DE - Délibération[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Mis à jour

Transmis

Accusé de réception

Date 29/04/22 à 16:38

Date 29/04/22 à 17:49

Date 29/04/22 à 17:52

Date 29/04/22 à 17:58

Par [COURTOIS Pascal](#)Par [COURTOIS Pascal](#)Par [COURTOIS Pascal](#)

